



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

engagement de la France au Sahel

Question au Gouvernement n° 2532

Texte de la question

ENGAGEMENT DE LA FRANCE AU SAHEL

M. le président. La parole est à Mme Sonia Krimi.

Mme Sonia Krimi. Madame la ministre des armées, Barkhane ! C'est le nom de l'opération militaire qui mobilise, depuis 2014, 4 500 hommes au Sahel et dans le Sahara. Ces hommes combattent le terrorisme. La menace évolue, se reconstitue et nous frappe, hélas, encore. Les forces maliennes sont essouffées ; elles résistent et doivent résister.

Le Mali et le Burkina Faso ont été frappés durement ces derniers mois. Le 25 novembre 2019, treize soldats français ont perdu la vie dans le désert malien, alors qu'ils accomplissaient, en notre nom, une mission cruciale contre le terrorisme international, qui s'est niché au Sahel. La semaine dernière, l'armée nigérienne a subi une lourde défaite face aux djihadistes, perdant soixante et onze soldats. Du jamais vu au Niger.

Le sommet de Pau, qui devait se tenir hier entre la France et les cinq pays du G5 Sahel, a été reporté à la demande du Président de la République. Le temps militaire ne correspond ni au temps politique ni au temps médiatique. En matière militaire, la stabilité, la patience, la constance et la persévérance permettent de retrouver de la distance par rapport au temps et à l'actualité. Cette distance est nécessaire pour partager une vision et redonner de l'espoir.

Madame la ministre, pourriez-vous, dans ces temps instables au Sahel, nous redonner de l'espoir, en réaffirmant la volonté et la stratégie de la France et de ses alliés pour vaincre le terrorisme international qui se reconstruit au Sahel ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Les Français s'interrogent, et ils ne sont pas les seuls. Dans les pays du Sahel, l'opinion publique se pose des questions, ce qui est compréhensible car, sur le terrain, la situation sécuritaire se dégrade. Je suis certaine que vous serez d'accord avec moi pour dire que nous avons tous, collectivement, besoin de clarification sur l'engagement français au Sahel. Tel est l'objet du sommet de Pau, qui se tiendra le 13 janvier prochain. L'objectif est d'obtenir des réponses et des engagements.

M. Jean-Paul Lecoq. Sur l'uranium !

Mme Florence Parly, ministre. Le Président de la République a été très clair : toutes les options sont sur la table. Il est vrai que nous sommes engagés dans un pari, celui de l'Europe de la défense. Cette dernière tient, au Sahel, une occasion unique de démontrer son utilité, notamment dans la lutte contre le terrorisme. Nous

avons commencé avec les Britanniques et poursuivi avec les Danois, les Espagnols et les Estoniens ; des unités de l'Union européenne assurent certaines missions, notamment dans le domaine de la formation. En 2020, nous irons plus loin en lançant la force opérationnelle ou *task force* Takouba, qui agrégera des forces spéciales européennes pour accompagner les unités maliennes dans le combat.

Nous avons commencé, mais il reste beaucoup à faire. La France a besoin de l'Europe, mais l'Europe a besoin d'un Sahel sûr, à même de lutter contre la menace terroriste. N'oublions pas que Gao se situe à la même distance de Paris que Mossoul. Le combat contre les filiales de Daech et d'al-Qaïda est un combat crucial. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Sonia Krimi.

Mme Sonia Krimi. En cette veille de Noël, permettez-moi, au nom de toute la représentation nationale, d'avoir une pensée bienveillante, aimante et solidaire pour les enfants des soldats français, ainsi que pour leurs familles. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2532

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2019](#)